MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS
ABONNEMENT ANNUEL : 70 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

22 Juin 1982 N° de série continue 21 Bulletin n° 21

ARBRES FRUITIERS

PECHER : MALADIES DE CONSERVATION - PROTEGEZ LES FRUITS -

CETTE ANNEE LA PROTECTION S'IMPOSE SUR TOUTES LES VARIETES.

Les conditions climatiques actuelles provoquent une maturation accèlérée des fruits et sont exceptionnellement favorables aux maladies.

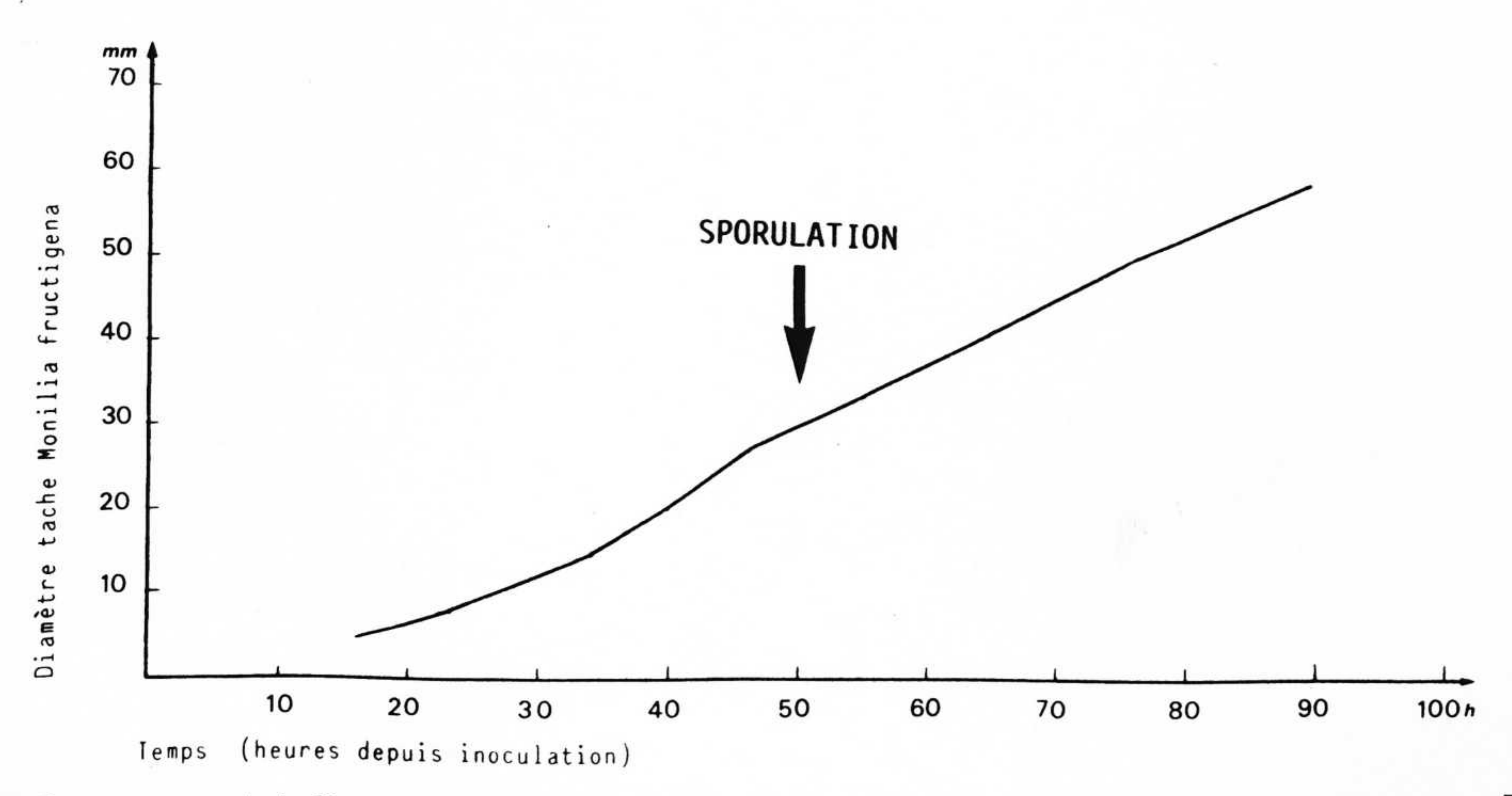
Dans notre région, les accidents de conservation sur pêches sont le fait de champignons principalement Monilia laxa (attaquant également sur fleurs) et Monilia fructigena. Parfois, deux autres espèces peuvent causer quelques dégâts plus occasionnels : Rhizopus stolonifer et Botrytis cinerea.

Dans la plupart des cas, les fruits sont contaminés au verger, puis éventuellement dans les salles de conditionnement. Ces maladies de conservation sont favorisées par les températures élevées (entre 20° et 28° par exemple) ; elles se développent toujours mais au ralenti, aux températures les plus basses.

La figure 1 montre la vitesse de développement des Monilias à température constante (21°5).

DEVELOPPEMENT DE MONILIA FRUCTIGENA SUR PECHE

(CV REDSKIN) A 21°5 (CONSTANT)



Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P55

Ces champignons ont donc un potentiel de développement très rapide, ainsi qu'une grande capacité de sporulation.

Enfin, les différentes variétés de pêche sont très inégalement sensibles.

Parmi celles que l'on cite comme très vulnérables : Redtop, Merrill Franciscan, Merrill O'Henry, July Lady, Sundance, de nombreuses nectarines, etc... Les risques sont accrus par les périodes humides, ainsi que par les blessures (piqûres d'insectes, grêle). De plus, à partir de Red Haven on constate souvent des dégâts en augmentation sensible.

Il est indispensable de lutter sur plusieurs fronts pour maintenir ces accidents à un niveau acceptable :

AU VERGER : lors de la dernière cueillette, faire tomber les derniers fruits non commercialisables de préférence dans l'interligne. Assurer une protection fongicide sur fleur.

A l'approche de la maturité sur toutes variétés :

- 20 jours avant la récolte : Folpel (nombreuses spécialités) : 150 g m.a./hl ou Bénomyl (1) : BENLATE à 60 g de produit commercial/hl.

- 7 jours avant la récolte : Vinchlozoline : RONILAN à 100 g de produit commercial/hl.

En cas de pluie importante entre ces deux traitements, il convient de renouveler le premier en alternant les produits utilisés.

la mise au froid rapide retarde le développement de ces maladies, mais ne l'empêche pas après la sortie du frigo. Le rôle du froid est principalement de ralentir le processus de maturation.

Toute cause de blessures, frottements, etc... au cours de la cueillette et du conditionnement accroit le risque de contaminations secondaires.

Le niveau de pollution du milieu joue aussi un rôle important. On doit éviter de constituer des dépôts de déchets et écarts de triage à proximité des vergers ou des installations de conditionnement et de conservation. Tous les écarts de triage doivent être éliminés au loin de façon journalière.

Enfin, des emballages de cueillette propre constituent également une précaution utile à observer.

ARNOUX et MARBOUTIE

INRA - ST MARCEL LES VALENCE

(1) Le Bénomyl ne doit être utilisé qu'une fois en saison.

PECHER (suite)

Tordeuse orientale - Le deuxième vol a débuté et les conditions climatiques actuelles favorisent une grande activité.

- Protection des pousses (jeunes vergers en formation)

Un traitement est conseillé dès réception en préférant un produit à base de Fénitrothion à la dose de 50 g de m.a./hl (FOLITHION, PIRIZOL, SUMIFENE, FENIBEL, PALUTHION, TECHN'ITRO).

- Protection des pêches

1) Variétés à récolter à partir du 3 Juillet : traiter dès réception (au plus tard le 25 Juin) avec un produit à base de Mévinphos à 50 g de m.a./hl (PHOSDRIN, PHOSLIT, MEVINTOX, TECHN'OFOS, SOVIPHOS) ou de Dichlorvos à 125 g de m.a./hl (CARMETHIN, DEDEVAP, DICHLOTOX, NOGOS, APHITOX, CLORVOS).

Associer à ce traitement une protection fongicide de pré-récolte : 100 g/hl de RONILAN

2) Variétés à récolter entre le 11 Juillet et le 11 Août : traiter dès réception avec un produit homologué ou autorisé autre que le Mévinphos ou le Dichlorvos : Fénitrothion, Phosalone (AZOPHENE, ZOLONE...).

Pour les variétés à récolter au début de cette période associer à ce traitement insecticide une protection fongicide de pré-récolte à base de Folpel ou de Bénomyl.

Pucerons farineux et Pucerons bruns - Les populations de ces ravageurs présents dans quelques vergers seront réduites par les traitements dirigés contre la Tordeuse Orientale.

Oïdium - Les conditions climatiques sont toujours favorables : attention en vergers sensibles.

POIRIER

Tavelure - Les projections d'ascospores sont terminées : il n'y a plus de risques de contaminations primaires. Observer vos vergers au cours de la semaine prochaine :

- Absence de taches : plus de traitements spécifiques
- Présence de taches : maintenir la protection

Psylle - Les auxiliaires (larves d'Anthocorides...) sont actifs et limitent les populations : dans la très grande majorité des vergers les populations sont faibles.

Si, exceptionnellement plus de 20 % des pousses sont habitées :

- lutter contre le Carpocapse avec le Phosmet (IMIDAN)
- un arrosage par aspersion sur frondaison peut lessiver le miellat.

Carpocapse - Le premier vol se poursuit en élevage et les captures demeurent soutenues.

La protection doit être renouvelée en fonction de la date du dernier traitement, du produit utilisé et, le cas échéant, du lessivage. Rémanence moyenne, en l'absence de lessivage, des produits précédemment conseillés :

- Diflubenzuron (DIMILIN) : 3 semaines environ
- Phosalone (AZOPHENE) et Phosmet (IMIDAN) : 2 semaines environ.

P.157

POMMIER

Tavelure - Voir poirier

Oïdium - Les conditions climatiques sont extrêmement favorables ; maintenir la protection en vergers sensibles.

Carpocapse - Voir poirier

Apos de Dimilin si export CANADA

VIGNE

BLACK ROT - MILDIOU

Dans les seuls secteurs habituellement soumis aux attaques de cette maladie, une dernière application fongicide s'avère nécessaire.

Cette intervention peut être éventuellement combinée avec un traitement anti-mildiou à placer dans la période du 27 Juin au 1er Juillet.

Précisons qu'à ce jour la situation sanitaire en vignoble est satisfaisante.

OIDIUM

Un traitement contre l'oïdium par poudrage (soufrage) est conseillé 15 jours après la floraison (stade "baies bien formées").

Les fongicides organiques de synthèse et les soufres mouillables ont également leur intérêt employés seuls ou en combinaison avec un produit anti-mildiou.

P58